



# COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS

**le guide**



**+ d'infos**

**SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS :**

04 66 59 54 54 OU [WWW.LATERREDARGENCE.FR](http://WWW.LATERREDARGENCE.FR)

**SUR LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS :**

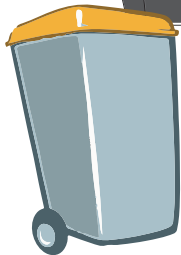
04 66 59 06 51 OU [WWW.SUDRHONE.FR](http://WWW.SUDRHONE.FR)

# Quels équipements pour **trier** ?



Pour les emballages

Colonne enterrée



Bac jaune



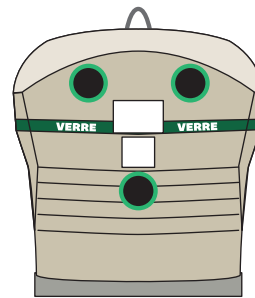
PAV\* jaune



Sac jaune



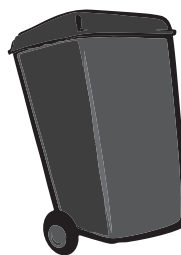
Pour le verre



Point d'Apport  
Volontaire vert



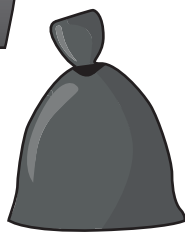
Pour le Res.T.E



Bac



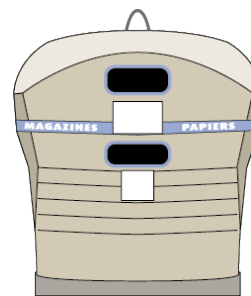
Colonne enterrée



Sac



Pour le papier



Point d'Apport  
Volontaire bleu



Pour les autres déchets

Vous avez la possibilité de vous rendre à la déchèterie de Beaucaire. La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence gère de surcroît 3 déchèteries ne dépendant pas de Sud Rhône Environnement (Bellegarde, Fourques et Vallabrègues). **Attention, tous les déchets ne sont pas forcément acceptés.**

**Pour tous renseignements :** 04 66 59 54 54 ou [www.laterredargence.fr](http://www.laterredargence.fr)

\*Point d'Apport Volontaire

# Tous les emballages **se trient !**



**Emballages**



Les pots, barquettes et films en plastique



Les emballages métalliques



Les bouteilles et flacons en plastique



Les emballages en carton  
et briques alimentaires



**INUTILE  
DE LES LAVER,  
IL SUFFIT  
DE LES VIDER!**



# Dans le **Verre** rien ne se perd !

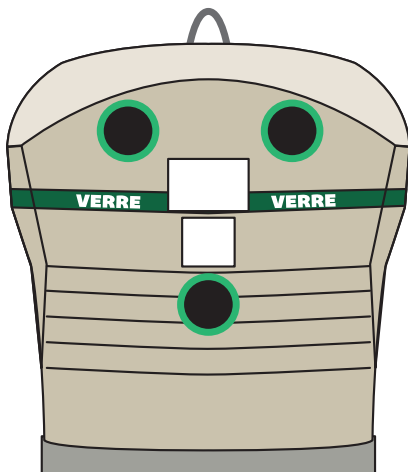


Les bouteilles

le **verre**  
est recyclable à  
**100%** et à  
**l'infini**



Les pots, bocaux  
et flacons



**Attention  
aux faux amis !**

   
vaisselle cassée ampoules

   
miroirs verres

**Ils sont à déposer  
en déchèterie !**

# Les **5** merveilleuses vies du **papier**



Les publicités



Les journaux et magazines



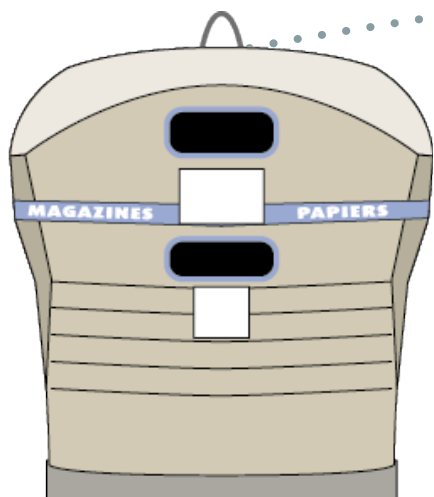
Les annuaires et catalogues



Les feuilles et enveloppes



Les livres et cahiers



Coller un **stop pub**  
sur votre boîte aux lettres

c'est **35kg**  
de prospectus par foyer  
en moins par an !

# 30% des déchets du Res.T.E. sont **compostables** Pour votre jardin, pensez-y !



les déchets verts



les déchets alimentaires compostables



le +

Obtenez  
un compost  
pour votre jardin  
en 6 à 8 mois  
avec un  
composteur

# Dans mes **Ordures** **Ménagères**

je mets le **Res.T.E.\***  
\*Résidus des tris effectués



**Res.T.E.**



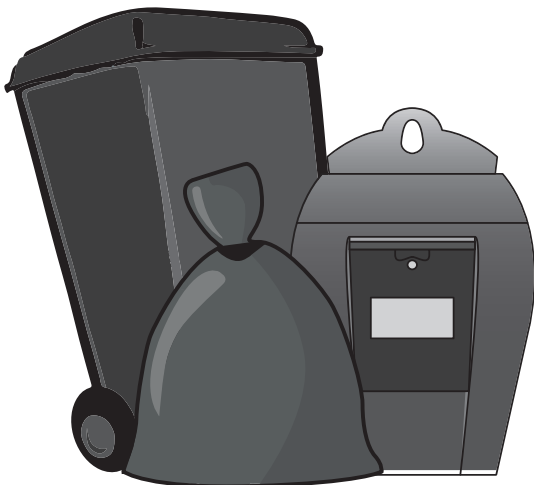
déchets non compostables



**Attention**  
aux faux amis !



les pots, les barquettes et  
les films plastiques vont  
aux emballages  
**(poubelle jaune)**



# En bout de tri, la déchèterie

Tous les habitants de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence peuvent utiliser cette déchèterie sur présentation d'une carte à puce nominative.

La demande de badge d'accès s'effectue :

- soit auprès des bureaux de la CCBTA sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
- soit directement à l'accueil de votre déchèterie sur présentation d'une copie de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Beaucaire

Meubles		✓
Végétaux		✓
Cartons		✓
Gravats		✓
Plâtre		✓
Ferraille		✓
Bois		✓
Déchets dangereux		✓
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)		✓
Encombrants		✓



# Ne soyez pas blessant ... triez vos déchets DASRI



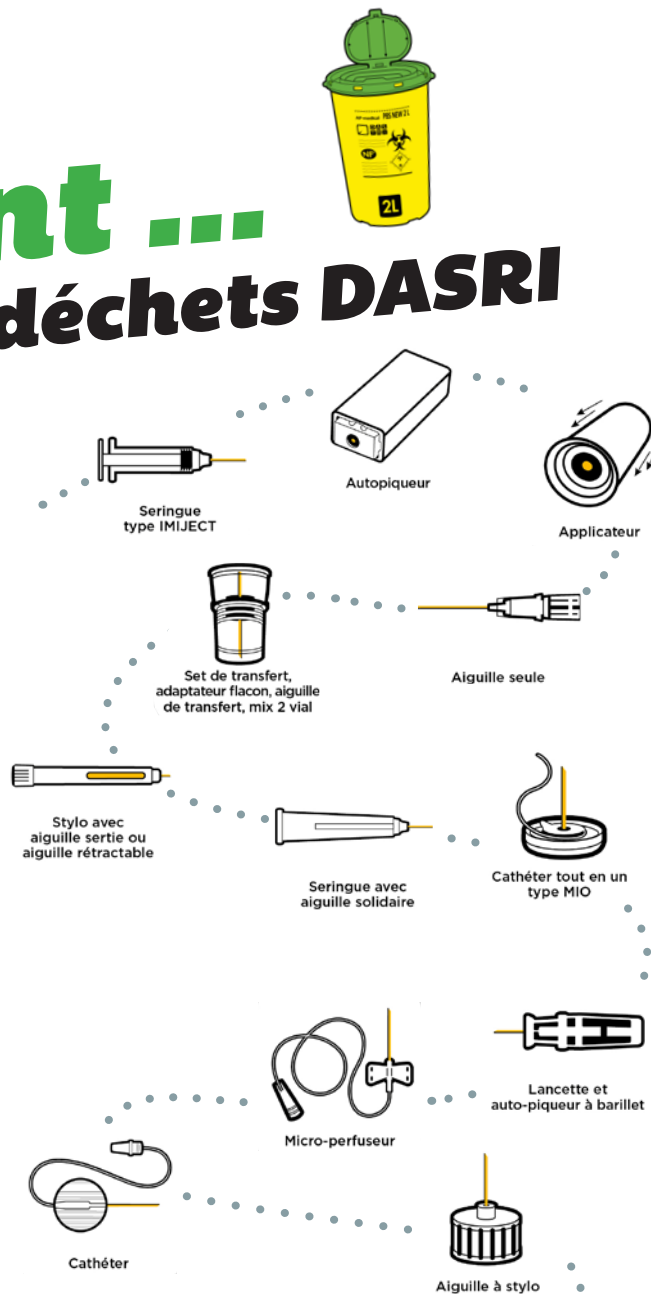
## les déchets Piquants, Coupants et Tranchants (PCT)

La présence de ces déchets dans la collecte sélective cause plusieurs centaines d'arrêts de la chaîne de tri et expose les agents à des risques graves de contamination.

Si vous suivez un auto-traitement, demandez à votre pharmacien une boîte pour stocker vos déchets de soin.

## les Médicaments Non Utilisés

Vous ne pouvez pas mettre à la poubelle les médicaments non utilisés et ceux qui sont périmés. Que faire alors ? **Les ramener chez votre pharmacien !**



Pharmacie

# Les **TLC\*** aussi ont droit à une **2ème vie**

\*Textiles, Linge de maison et Chaussures



**58,6%**

Des TLC récoltés sont réutilisés et revendus en boutique de seconde main

Le reste servira à produire un isolant ou sera valorisé énergiquement !

## **Attention aux consignes !**

**Je peux déposer tous mes textiles et chaussures même usés ou déchirés.**

Juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

**Je ne dépose pas d'articles humides !**

Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.



**Textiles, linge de maison et chaussures**



# Avant de jeter, je donne, je répare, je revends



Eco-logique !

## Pourquoi réemployer ?

- **réduire la consommation de ressources naturelles** et d'énergie nécessaires pour la fabrication et le transport des produits qui deviendront déchets ;
- **réduire le volume de déchets** et maîtriser les coûts liés à leur collecte et leur traitement ;
- **soutenir l'emploi local** en favorisant le travail des entreprises et des artisans de proximité ;
- **faire des économies** en achetant des objets à moindre coût,
- **être solidaire** en soutenant les associations caritatives.

## Les astuces faciles :

Je fais don de mes encombrants aux associations caritatives et ressourceries

Je vends mes vieux objets sur les vide-greniers ou en ligne sur les sites spécialisés

J'offre une seconde vie aux objets défectueux en les réparant en m'adressant à des professionnels ou en me déplaçant dans un repair-café

Je loue au lieu d'acheter

Pendant les courses, j'évite les produits jetables, les portions individuelles, j'amène mon sac cabas et je privilégie les éco-recharges

Je cuisine les restes, je congèle, je cuisine des quantités raisonnables, j'utilise de la vaisselle réutilisable (même pour un pique-nique!)



# COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS

le guide

**Cochez vos jours de collecte  
pour les EMBALLAGES  
et le RES.T.E.**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Emballages</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Res.T.E.</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## UN DOUTE, UNE QUESTION

sur la collecte des déchets :

04 66 59 54 54 ou [www.laterredargence.fr](http://www.laterredargence.fr)



sur le tri et le traitement des déchets :

04 66 59 06 51 ou [www.sudrhone.fr](http://www.sudrhone.fr)



Syndicat Mixte Sud Rhône Environnement, BP n°5 - 30301 Beaucaire PDC1

Tél : 04 66 59 06 51. Conception : Service Communication. Impression : Imprimerie Champagnac.